

# ANATOMIE DES COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ: ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES DE L' ACISU



AVRIL 2005



Association of Canadian Academic Healthcare Organizations  
Association Canadienne des Institutions de Santé Universitaires



Association of Canadian Academic Healthcare Organizations  
Association Canadienne des Institutions de Santé Universitaires

**ANATOMIE DES COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE EN  
SANTÉ :  
ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'ACISU**

Avril 2005

# **ANATOMIE DES COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ :**

## **ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'ACISU**

Avril 2005

---

### **OBJET**

Ce rapport d'enquête vise à indiquer comment le financement des coûts indirects de la recherche parvient du gouvernement fédéral aux organisations membres de l'ACISU en passant par les universités (ou établissements conférant des grades universitaires). Il ne porte que sur la recherche en santé financée par les trois conseils subventionnaires fédéraux : les instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRNSG) et le conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le résultat de cette enquête sera transmis aux membres de l'ACISU à titre d'information.

### **ÉTAT DE LA QUESTION**

La recherche fait partie intégrante du rôle des hôpitaux universitaires et des régies régionales de la santé (RRS) du Canada. On a dit avec insistance qu'elle était l'« oxygène » d'un système de santé fondé sur des données probantes et le fondement d'un processus valable de prise de décisions en matière de politiques gouvernementales. Les membres de l'ACISU se distinguent par leur soutien de l'entreprise de la recherche en santé. On estime qu'ils reçoivent de 75 à 80 % du financement public de la recherche en santé au Canada. La recherche et l'innovation, conjointement avec la fourniture de services et la formation des professionnels de la santé, constituent leur triple mission universitaire.

Les travaux de recherche en santé des hôpitaux universitaires, des RRS et de leurs instituts de recherche ont été financés et continuent d'être financés par les organismes subventionnaires fédéraux, les organismes provinciaux, les œuvres de bienfaisance se consacrant à des maladies particulières, les fondations d'hôpitaux, des dons directs et des contrats avec des sociétés pharmaceutiques et d'autres entreprises privées (par ex. matériels médicaux). La décision du gouvernement fédéral en 2003 de mettre sur pied le Programme de financement des coûts indirects a été un événement important pour les universités et les hôpitaux de recherche canadiens parce qu'elle montrait que l'on admettait les coûts réels de la recherche. Après l'annonce, dans le budget de 2005, de l'augmentation du financement de ce programme national, le soutien fédéral des coûts indirects de la recherche atteindra 260 millions de dollars en 2005-2006 et sera porté à 405 millions d'ici 2009-2010. Par ce programme, le gouvernement fédéral transfère des fonds directement aux universités qui, à leur tour, les répartissent entre les hôpitaux universitaires, les régies régionales de la santé et les instituts de recherche.

### **MÉTHODE D'ENQUÊTE**

Ce rapport ne porte que sur les résultats de l'enquête menée auprès des hôpitaux d'enseignement et des régies régionales de la santé par téléphone et messages électroniques.

Les répondants ont été priés de répondre aux questions suivantes :

1. Existe-t-il un protocole d'entente qui régit la répartition du financement des coûts indirects de la recherche ?
2. Quelle est la répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche en santé entre l'université et ses hôpitaux universitaires et RRS affiliés ?
3. Quel financement, en dollars, votre hôpital universitaire ou RRS a-t-il reçu au titre des coûts indirects de la recherche en santé ?
4. Quel est le total des recettes à consacrer à la recherche en santé de votre hôpital universitaire ou régie régionale de la santé ?
5. Vos recettes destinées à la recherche en santé représentent quelle proportion des recettes totales à consacrer cette recherche (université + hôpital universitaire/RRS) ?

Les quatorze membres suivants de l'ACISU ont complété l'enquête réalisée en janvier 2005 :

- *Vancouver Coastal Health Authority*
- *BC Institute for Children's and Women's Health*
- *Capital Health Region (Edmonton)*
- *Saskatoon Health Region*
- *Lawson Health Research Institute*
- *University Health Network*
- *St. Michael's Hospital*
- *Sunnybrook & Women's College Health Sciences Centre*
- *Hospital for Sick Children*
- *Kingston General Hospital*
- *Institut de recherche de l'hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario*
- *Centre hospitalier de l'Université de Montréal*
- *Centre hospitalier universitaire de Québec*
- *Capital District Health Authority (Halifax)*

Cette enquête est de nature itérative en ce sens que l'ACISU entend la mener chaque année pour revoir et actualiser, au besoin, les données provenant de ses membres.

## **ÉVALUATION DU PROGRAMME**

Le cadre de référence du Programme de financement des coûts indirects stipule qu'il sera révisé au terme de sa troisième année (2005) pour : (1) en examiner la conception et le fonctionnement, (2) déterminer les ajustements à faire, et (3) évaluer la manière dont il répond à ses objectifs et jusqu'à quel point il produit des résultats mesurables. Le comité directeur inter-organismes chargé de l'évaluation a retenu les services d'une firme indépendante de recherche en éducation et évaluation pour exécuter la phase examen de la conception qui sera réalisée jusqu'en avril 2005 par entrevues téléphoniques des bénéficiaires du Programme de financement des coûts indirects, dont de nombreuses organisations membres de l'ACISU.

Les avantages de la recherche en santé dépassent largement le cadre traditionnel « laboratoire-médecin clinicien ». La recherche en santé préserve et améliore la santé individuelle et collective, améliore souvent les moyens de dispenser les soins et est, notamment, un important moteur de l'économie canadienne. Le Programme de financement des coûts indirects est essentiel au succès soutenu de l'entreprise de la recherche canadienne. C'est pourquoi votre soutien et votre participation continus à la révision de ce programme sont d'une importance capitale. L'ACISU

incite fortement ses membres à participer à cette révision lorsque la firme de recherche indépendante communiquera avec eux.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du contenu ou de la méthode de cette enquête, veuillez communiquer avec Emily Gruenwoldt, conseillère principale, Recherche et développement des politiques, par téléphone au 613-730-5818, poste 324, ou encore par courriel à [gruenwoldt@acaho.org](mailto:gruenwoldt@acaho.org). Pour les questions ou préoccupations concernant des ententes particulières entre les hôpitaux universitaires / RRS et les universités auxquelles ils sont affiliés, veuillez consulter la liste des contacts en Annexe B.

**COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE : ENTENTES-CADRES ET DONNÉES SUR LA RECHERCHE**

Établissement / Régie régionale de la santé (RSS)	Existe-t-il un protocole d'entente qui régit la répartition du financement des coûts indirects de la recherche ?	Quelle est la répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche en santé entre l'université et ses hôpitaux universitaires et RRS affiliés ?	Quel financement, en dollars, votre hôpital universitaire ou RRS a-t-il reçu au titre des coûts indirects de la recherche en santé ?	Quel est le total des recettes à consacrer à la recherche en santé de votre hôpital universitaire ou régie régionale de la santé ?	Vos recettes destinées à la recherche en santé représentent quelle proportion des recettes totales à consacrer cette recherche (université + hôpital universitaire/RRS) ?
<b>Vancouver Coastal Health Authority</b> Vancouver, C.-B.	Oui	Établissement/RRS : 50 % Université : 50%	750 000 \$	57 millions de \$	33 %
<b>BC Institute for Children's and Women's Health</b> Vancouver, C.-B.	Oui	Établissement/RRS : 50% Université : 50%  L'exception à la règle est la recherche clinique pour laquelle les hôpitaux/RRS reçoivent 80 % et l'université 20 %	425 000 \$	40 millions de \$	33 %
<b>Capital Health Region</b> Edmonton, ALTA	Oui	La répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche est fondée sur une formule à trois paramètres : où la recherche est conduite, où les données sont recueillies et si la recherche a comporté l'utilisation de spécimens biologiques des patients de la CHA.	215 000 \$ (chiffre de 2003)	CHA Edmonton ne reçoit pas directement de fonds de subventions.	Inconnu

Établissement / Régie régionale de la santé (RSS)	Existe-t-il un protocole d'entente qui régit la répartition du financement des coûts indirects de la recherche ?	Quelle est la répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche en santé entre l'université et ses hôpitaux universitaires et RRS affiliés ?	Quel financement, en dollars, votre hôpital universitaire ou RRS a-t-il reçu au titre des coûts indirects de la recherche en santé ?	Quel est le total des recettes à consacrer à la recherche en santé de votre hôpital universitaire ou régie régionale de la santé ?	Vos recettes destinées à la recherche en santé représentent quelle proportion des recettes totales à consacrer cette recherche (université + hôpital universitaire/RRS) ?
<b>Saskatoon Health Region</b> Saskatoon, SA	Oui <sup>1</sup>	Établissement/Région sanitaire : 0 Université : 100%	<0	Inconnu	Inconnu
<b>Lawson Health Research Institute</b> London, ON	Oui	Établissements : 80-90 % Université : 10-20 %	1,2 million de \$	Inconnu	Les établissements affiliés de UWO représentent environ 2/3 de l'activité de recherche en santé.
<b>University Health Network</b> Toronto, ON	Oui	Établissements : 100 % Université : 0 %	3,5 millions de \$	150 millions de \$	25 %
<b>St. Michael's Hospital</b> Toronto, ON	Oui	Établissements : 100 % <sup>2</sup> Université : 0%	363 000 \$	25,2 millions de \$	6,89 % (2002-2003)
<b>Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre</b> Toronto, ON	Oui	Établissements : 100 % Université : 0 %	1,7 million de \$	80 millions de \$	15 %

<sup>1</sup> En cours de renégociation. Les fonds fédéraux au titre des coûts indirects de la recherche sont acheminés à l'université sans qu'aucun montant spécifique ne soit alloué à Saskatoon Health pour ses coûts indirects.

<sup>2</sup> Dans le cas des subventions du Programme des chaires de recherche du Canada, les coûts indirects de St. Michael's sont financés à 94 % .

Établissement / Régie régionale de la santé (RSS)	Existe-t-il un protocole d'entente qui régit la répartition du financement des coûts indirects de la recherche ?	Quelle est la répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche en santé entre l'université et ses hôpitaux universitaires et RRS affiliés ?	Quel financement, en dollars, votre hôpital universitaire ou RRS a-t-il reçu au titre des coûts indirects de la recherche en santé ?	Quel est le total des recettes à consacrer à la recherche en santé de votre hôpital universitaire ou régie régionale de la santé ?	Vos recettes destinées à la recherche en santé représentent quelle proportion des recettes totales à consacrer cette recherche (université + hôpital universitaire/RRS) ?
<b>Hospital for Sick Children</b> Toronto, ON	Oui	Établissements : 100 % Université : 0 %	3,4 millions de \$	87,4 millions de \$	15 %
<b>Kingston General Hospital</b> Kingston, ON	Oui	Départements ou groupes de recherche : 14 % Établissements : 43 % Université: 43 %	145 000 \$	18 millions de \$	26 %
<b>Institut de recherche de l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario</b> Ottawa, ON	Oui	Établissements : 80 % Université : 20 %	265 000 \$	17 millions de \$	Inconnu
<b>Centre hospitalier de l'Université de Montréal</b> Montréal, QC	Oui	Établissements : 80 % Université : 20 % <sup>3</sup>	1,3 million de \$	40 millions de \$	25 %

<sup>3</sup> Chiffres de 2004-2005. En 2003-2004, la répartition a été 75 % au CHUM et 25 % à l'université.

Établissement / Régie régionale de la santé (RSS)	Existe-t-il un protocole d'entente qui régit la répartition du financement des coûts indirects de la recherche ?	Quelle est la répartition des fonds au titre des coûts indirects de la recherche en santé entre l'université et ses hôpitaux universitaires et RRS affiliés ?	Quel financement, en dollars, votre hôpital universitaire ou RRS a-t-il reçu au titre des coûts indirects de la recherche en santé ?	Quel est le total des recettes à consacrer à la recherche en santé de votre hôpital universitaire ou régie régionale de la santé ?	Vos recettes destinées à la recherche en santé représentent quelle proportion des recettes totales à consacrer cette recherche (université + hôpital universitaire/RRS) ?
<b>Centre hospitalier universitaire de Québec</b> Québec, QC	Oui	Établissements/RRS : 80 % Université : 20 %	2 millions de \$	59 millions de \$	Inconnu
<b>Capital District Health Authority</b> Halifax, N.-É.	Oui	Variable	250 000 \$	1 million de \$	Inconnu

**ORGANISATION: VANCOUVER COASTAL HEALTH AUTHORITY, VANCOUVER, C.-B.**

La University of British Columbia et ses centres universitaires des sciences de la santé ont signé une lettre d'entente. Cette entente est reconduite chaque année.

Les fonds reçus au titre des coûts indirects sont partagés moitié-moitié entre l'université et ses centres universitaires affiliés (Vancouver Coastal Health Authority, Providence Health Centre et le BC Women and Children's Hospital). La formule établie se fonde sur le fait que l'université et les établissements qui y sont affiliés partagent les coûts indirects de l'entreprise de la recherche, y compris ceux des bibliothèques des hôpitaux affiliés, de la comptabilité des subventions, de la révision déontologique, ainsi que les coûts opérationnels des locaux servant à la recherche, ceux du transfert technologique et autre.

Les fonds sont distribués aux centres universitaires affiliés suivant le volume des travaux de recherche conduits. L'affectation de fonds à des coûts liés à l'infrastructure, comme les rénovations, au transfert technologique, à la promotion de la recherche et à la sensibilisation du public, notamment, est déterminée par les directives établies par le gouvernement fédéral pour le programme.

**ORGANISATION: INSTITUTE FOR CHILDREN'S AND WOMEN'S HEALTH, VANCOUVER, C.-B.**

La University of British Columbia (UBC) et les régies de la santé ont signé un protocole d'entente qui précise les modalités d'affectation des fonds au titre des coûts indirects de la recherche faite dans les centres d'enseignement. Les centres d'enseignement affiliés à UBC comprennent le BC Institute for Children's and Women's Health, Vancouver Coastal Health (hôpitaux de soins aigus – Providence et Vancouver) et la BC Cancer Agency.

Le protocole d'entente stipule que la moitié des fonds au titre des coûts indirects de la recherche sont transmis aux quatre centres d'enseignement, tandis que l'université conserve l'autre moitié. Réussir à obtenir des subventions est le critère qui régit l'affectation des fonds aux hôpitaux d'enseignement. La seule exception à cette règle est la recherche clinique pour laquelle les centres de santé (qui conduisent la presque totalité de cette recherche) reçoivent 80 % des fonds fédéraux destinés aux coûts indirects, tandis que l'université (UBC) n'en touche que 20 %.

Le budget de recherche du BC Institute for Children's and Women's Health fluctue d'une année à l'autre, mais est estimé à 40 millions de dollars.

**ORGANISATION: CAPITAL HEALTH REGION, EDMONTON, ALTA**

Un protocole d'entente a été signé en 2003. Il traduit l'accord entre la University of Alberta et la Capital Health Authority (CHA) Edmonton concernant la répartition d'une subvention des coûts indirects. Les chercheurs affiliés à la CHA n'ont reçu presque aucun financement du CRSNG et du CRSH de sorte que le calcul de la portion de la CHA a été fondé sur les subventions admissibles des IRSC et du CRM accordées à la University of Alberta au cours des exercices 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002.

Tous les projets admissibles ont été étudiés avec les directeurs des recherches (DR) et la « formule » suivante a été appliquée : si le DR avait un bureau dans une installation de la CHA **ou** si des données étaient recueillies à la CHA, 50 % de la subvention était accordée à cette dernière. Si le DR avait un bureau dans une installation de la CHA **et** si des données étaient recueillies à la CHA, alors 80 % de la subvention lui était accordée. Si le projet ne comportait que l'utilisation de spécimens biologiques de patients de la CHA, alors 20 % de la subvention était attribuée à la CHA.

À l'aide de cette méthode, il a été déterminé que 4,12 % du financement des IRSC et du CRM admissible pour ces années était lié à l'activité de recherche de la CHA. Par conséquent, la University of Alberta a distribué 4,12 % (ou environ 215 000 \$) de la portion IRSC et RCE de sa subvention des coûts indirects de 2003 à la CHA. Cette dernière a accepté que ce même pourcentage soit appliqué à la répartition du financement en 2004. On prévoit que la CHA procédera à une autre étude des projets admissibles en 2005 et, au besoin, renégociera sa portion de la subvention.

La University of Alberta reçoit entre 12 et 14 millions de dollars au titre des coûts indirects de la recherche. Ces fonds sont répartis entre l'université et ses deux centres d'enseignement affiliés : la Capital Health Authority et le Alberta Cancer Board.

Les fonds provenant d'une subvention des coûts indirects doivent être entièrement utilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils ont été reçus. Les dépenses admissibles sont précisées par le Programme de financement des coûts indirects et doivent être déclarées au secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada par l'entremise de l'université.

La Capital Health Authority n'a pas de budget global de recherche en santé. Toutefois, des fondations rattachées aux établissements de la Capital Health Authority fournissent des fonds annuellement pour des concours de recherche.

### **ORGANISATION: SASKATOON HEALTH REGION, SASKATOON, SK**

La Saskatoon Health Region et la University of Saskatoon ont signé une lettre d'entente concernant le financement des coûts indirects de la recherche. Ce financement n'est applicable qu'aux subventions de recherche accordées par les trois conseils (IRSC, CRSH et CRSNG) et qu'à la recherche conduite dans les installations de la Saskatoon Health Region. En ce moment, il n'y a que trois exemples de travaux de recherche qui seraient admissibles au financement des coûts indirects conformément à cette lettre d'entente (soit, seulement trois subventions provenant dans leur totalité des trois conseils).

Les essais cliniques forment environ 80 % de toute la recherche conduite dans la Saskatoon Health Region. La majorité de ces essais sont conduits par la faculté de médecine de l'université. Les charges indirectes associées à ces projets ne sont pas transférées à la Health Region.

On s'attend à ce qu'à l'avenir les IRSC commencent à financer plus de projets de recherche clinique conduits au sein de la Region. Si plus de recherches subventionnées par les trois conseils sont réalisées au sein de la Region, cette dernière devra réévaluer la répartition des fonds au titre des coûts indirects entre l'université et elle.

Presque toute la recherche conduite dans la Region est financée de l'extérieur, principalement par l'entremise des sociétés pharmaceutiques. Une petite proportion est financée par de petits instituts de recherche comme la Saskatchewan Health Research Foundation.

Environ 120 projets de recherche sont approuvés chaque année dans la Saskatoon Health Region. Quelque 300 études diverses sont en cours en même temps. Des 120 projets approuvés annuellement, une dizaine est exécutée par les employés ou chercheurs de la Health Region, qui ne sont habituellement pas financés et qui, souvent, terminent des travaux ou des études des cycles supérieurs. Les autres projets sont conduits par des chercheurs sous contrat par l'entremise de la University of Saskatchewan (médecins ou autres membres du corps enseignant) ou des médecins.

On travaille à l'élaboration d'une proposition suivant laquelle l'université, la Health Region et un institut de recherche existant sans lien de dépendance avec l'université s'entendraient pour mettre en place un bureau conjoint qui servirait à la conduite de la recherche clinique et à l'attribution de la responsabilité des coûts indirects de la recherche.

### **ORGANISATION: LAWSON HEALTH RESEARCH INSTITUTE, LONDON, ON**

Le financement fédéral des coûts indirects est un programme permanent qui dispose de crédits affectés dans le budget fédéral depuis 2003-2004. Le taux de financement des coûts indirects est un pourcentage du financement moyen de la recherche (coûts directs) qu'un établissement a reçu au cours des plus récents exercices pour lesquels on dispose de données. Une entente triennale existe entre la University of Western Ontario et le Lawson Health Research Institute concernant le partage du financement des coûts indirects.

À London, le financement fédéral des coûts indirects récupéré par les organisations universitaires de soins de santé (comme Lawson) varie de 80 à 90 % du financement total à ce titre (soit, financement destiné aux universités + centres universitaires de soins de santé). Le Lawson HRI reçoit environ 1,15 million de dollars (net). Quelques départements de recherche des hôpitaux universitaires et / ou des instituts de recherche partagent ce financement avec l'hôpital d'accueil pour couvrir les dépenses au titre des coûts indirects.

Le Lawson HRI reçoit également des fonds provinciaux au titre des coûts indirects de la recherche. Voir Annexe A.

### **ORGANISATION: UNIVERSITY HEALTH NETWORK, TORONTO, ON**

Le University Health Network (UHN) a signé un protocole d'entente avec la University of Toronto concernant la répartition du financement au titre des coûts indirects de la recherche. Ce protocole stipule que 100 % du financement reçu du Programme de financement des coûts indirects est affecté aux centres d'enseignement affiliés à l'université. Le UHN a par conséquent touché 3,5 millions de dollars au titre des coûts indirects de la recherche en 2003-2004.

Le budget de la recherche en santé du UHN est de 150 millions de dollars par année, ce qui représente environ 25 % du budget total de recherche de la University of Toronto et des centres d'enseignement qui lui sont affiliés.

### **ORGANISATION: ST. MICHAEL'S HOSPITAL, TORONTO, ON**

Un protocole d'entente a été officiellement établi entre St. Michael's Hospital et la University of Toronto. Conformément à ce protocole, St. Michael's reçoit 100 % des coûts indirects pour les subventions des trois conseils. En plus de ce financement, il touche également 94 % pour les subventions du Programme des chaires de recherche du Canada.

En 2003-2004, le financement fédéral des coûts indirects de la recherche à St. Michael's a totalisé un peu plus de 363 000 \$, tandis que le soutien provincial a été de 172 000 \$. Pour la même période, les recettes de St. Michael's au titre de la recherche se sont élevées à plus de 25 millions de dollars.

Les chiffres les plus récents (2002-2003) révèlent que St. Michael's représente 6,89 % de toute la recherche en santé, toute la recherche désignant celle conduite par la University of Toronto et par tous les hôpitaux qui lui sont affiliés.

**ORGANISATION: SUNNYBROOK AND WOMEN'S COLLEGE RESEARCH INSTITUTE, TORONTO, ON**

Le protocole d'entente entre la University of Toronto et les centres universitaires des sciences de la santé qui lui sont affiliés impose que la totalité du financement fédéral des coûts indirects de la recherche soit acheminée aux instituts conduisant les travaux de recherche. L'Université est chargée d'assurer la reddition de comptes et la transparence en rapport avec la distribution de ce financement.

En réalité, environ 1,7 million de dollars (2004) passent de l'université au Sunnybrook and Women's Research Institute (SWRI) au titre des coûts indirects associés à la recherche en santé.

Il est estimé que le SWRI consacre 80 millions de dollars chaque année à la recherche en santé. Les frais généraux de l'institut de recherche sont d'environ 10 millions de dollars par année, les autres 70 millions de dollars provenant de subventions de recherche en santé accordées par les organismes subventionnaires, la province, les œuvres de bienfaisance, etc.

Beaucoup plus de la moitié de la recherche en santé est réalisée dans les instituts de recherche en milieu hospitalier qui sont affiliés à la University of Toronto (plutôt que sur le campus même) à en juger par les recettes provenant des subventions externes. En outre, près de 70 % des étudiants des cycles supérieurs de la faculté de médecine de l'université sont formés à ces instituts de recherche en milieu hospitalier et y conduisent leurs recherches.

**ORGANISATION: HOSPITAL FOR SICK CHILDREN, TORONTO, ON**

Le financement des coûts indirects provenant de la University of Toronto est partagé entre tous les centres d'enseignement affiliés. Il existe des ententes sous-subventions entre l'université et chacun des centres d'enseignement en rapport avec le Programme de financement des coûts indirects. Le Hospital for Sick Children a reçu un total de 3,4 millions de dollars pour l'exercice 2003-2004. Pour l'exercice 2004-2005, l'hôpital prévoit recevoir de l'université un montant de 3,6 millions de dollars.

Les recettes externes au titre de la recherche ont totalisé 87,4 millions de dollars en 2003-2004. La prévision pour 2004-2005 est de 95 millions de dollars.

L'hôpital touche environ 15 % des recettes totales au titre de la recherche en santé (recherche conduite à la University of Toronto et à tous les centres d'enseignement affiliés.)

**ORGANISATION: KINGSTON GENERAL HOSPITAL, KINGSTON, ON**

Queen's University, l'Hotel Dieux et le Kingston General Hospital ont signé un protocole d'entente concernant la répartition du financement des coûts indirects de la recherche conduite dans des centres de santé universitaires. Ce protocole est reconduit chaque année.

Une formule a été établie pour diviser le financement des coûts indirects de la recherche. Suivant cette formule, les départements universitaires et hospitaliers ou les groupes de recherche (il existe un accord négocié entre les deux concernant la répartition du financement) reçoivent 14 % du financement pour compenser les coûts indirects de leurs recherches. Les 86 % restants sont répartis également entre la Queen's University et ses centres d'enseignement (KGH et Hotel Dieux). Les centres d'enseignement répartissent le financement suivant le volume réel de recherches conduites à chaque établissement (le nombre de subventions de recherche obtenues). Par conséquent, pour 2004, le KGH recevra 82 % des 50 % alloués aux centres de santé universitaires. Cela correspond à peu près à 145 770 \$ pour le KGH et à 31 820 \$ pour l'Hotel Dieux.

**ORGANISATION: INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO, OTTAWA, ON**

L'institut de recherche de l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario (HEEO) et l'Université d'Ottawa ont signé un protocole d'entente concernant le financement des coûts indirects de la recherche. Le financement est actuellement réparti sur une base de 80/20 % entre l'université et l'hôpital pour enfants.

L'institut de recherche du HEEO a reçu 265 720 \$ de fonds fédéraux provenant du Programme de financement des coûts indirects en 2004-2005. Il a également reçu un financement provincial de 69 330 \$ (2002-2003).

Le financement de toute la recherche conduite au HEEO totalise environ 17 millions de dollars.

**ORGANISATION: CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QC**

Il existe un protocole d'entente entre le CHUM et l'Université de Montréal. Depuis 2004-2005, 80 % des coûts indirects du CHUM associés aux subventions des trois conseils subventionnaires sont financés, comparativement à 75 % en 2003-2004. Par conséquent, on prévoit que le financement fédéral passera de 980 532 \$ en 2003-2004 à 1,3 million de dollars en 2004-2005.

En 2003-2004, la recherche en santé au CHUM s'est haussée à presque 40 millions de dollars. Cela représente 25 % de toute la recherche en santé conduite par l'Université de Montréal et les établissements qui y sont affiliés.

**ORGANISATION: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC, QUÉBEC, QC**

Un protocole d'entente a été signé entre le CHUQ et l'Université Laval. Ce protocole précise que le CHUQ reçoit un financement équivalant à 80 % de ses coûts indirects pour les subventions des trois conseils subventionnaires.

En 2003-2004, le CHUQ a touché un total d'environ 2 millions de dollars au titre des coûts indirects de la recherche. Pendant cette même période, le budget de recherche du CHUQ a été de 59 millions de dollars.

**ORGANISATION: CAPITAL DISTRICT HEALTH AUTHORITY, HALIFAX, N.-É.**

Il existe un protocole d'entente entre la Dalhousie University et les établissements qui y sont affiliés, y compris la Capital District Health Authority (CDHA), concernant la répartition du financement des coûts indirects associés à la recherche. La CDHA reçoit 250 000 \$ du Programme de financement des coûts indirects par l'entremise de la Dalhousie University. La recherche en santé génère des recettes d'environ 1 million de dollars pour la CDHA. La région dispose de trois principales sources de recettes : frais généraux associés à la recherche clinique (prévision d'environ 650 000 \$ en 2006 provenant de la recherche sous contrat; revenu de placement du fonds de recherche (320 000 \$ prévus pour 2004); et diverses recettes de recherche estimées entre 50 000 et 100 000 \$.

**-ANNEXE A -**

**FINANCEMENT PROVINCIAL DES COÛTS INDIRECTS EN ONTARIO**

Le financement des coûts indirects par la province de l'Ontario est complexe. Il y a deux voies de financement, l'une pour les travaux entrant dans le domaine d'intérêt du Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement (FOERD) et l'autre pour tous les autres travaux de recherche. Le Fonds innovation-recherche de l'Ontario (FIR) fournit 40 millions de dollars par année aux collèges, universités et instituts de recherche au titre des coûts indirects associés à des recherches financées par l'Ontario, non compris dans les subventions. Ces fonds sont attribués aux universités et il existe habituellement un accord de partage entre ces dernières et les hôpitaux universitaires et les instituts de recherche. Le fonds finance la différence entre les coûts indirects compris dans les subventions et un maximum de 40 % du total des coûts directs que visent les programmes gouvernementaux de financement de la recherche comme le FOERD.

Les programmes admissibles au FIR sont des programmes (financés par le FOERD) dont le total des fonds fournis pour les frais généraux doit être inférieur à 40 % des fonds fournis au titre des coûts directs de la recherche. Une fois qu'un programme a été jugé admissible, le montant des frais généraux compris dans les subventions de l'exercice précédent est déterminé. Si les frais généraux payés sont inférieurs à 40 %, le montant complémentaire requis est calculé.

Dans le cas des recherches financées par des ministères ontariens (pas par le FOERD), le Fonds innovation-recherche est appliqué directement sous forme d'un pourcentage des coûts directs. Parce que le FIR est plafonné, le pourcentage est habituellement inférieur à 40 % et diminue chaque année en raison de l'augmentation des recherches financées par les ministères ontariens (santé, développement économique et commerce, agriculture, etc.)

Le fonds est administré par le ministère du Développement économique et du Commerce. La recherche en santé représente environ 65 % des recherches conduites.

**-ANNEXE B-**

**LISTE DES MEMBRES DE L'ACISU CONSULTÉS AU SUJET DES COÛTS  
INDIRECTS**

**Vancouver Coastal Health Authority**

D<sup>r</sup> Bernie Bressler

Vice-président, Recherche

Courriel: [bressler@interchange.ubc.ca](mailto:bressler@interchange.ubc.ca)

Téléphone: 604 875 5641

**BC Institute for Children's and Women's Health**

D<sup>r</sup> Stuart MacLeod

Directeur exécutif

Courriel: [smacleod@cw.bc.ca](mailto:smacleod@cw.bc.ca)

Téléphone: 604 875 2404

**Capital Health Region (Edmonton)**

D<sup>r</sup> Tom Feasby

Vice-président, Academic Affairs

Courriel: [tomfeasby@cha.ab.ca](mailto:tomfeasby@cha.ab.ca)

Téléphone: 780 407 7812

**Saskatoon Health Region**

Joanne Franko

Directrice, Unité des services de recherche

Courriel: [joanne.franko@saskatoonhealthregion.ca](mailto:joanne.franko@saskatoonhealthregion.ca)

Téléphone: 306 655 3356

**Lawson Health Research Institute**

D<sup>r</sup> Joe Gilbert

Agent d'administration en chef

Courriel: [gilbertj@lhsc.on.ca](mailto:gilbertj@lhsc.on.ca)

Téléphone: 519 667 6649

**University Health Network**

D<sup>r</sup> Chris Paige

Vice-président, Recherche

Courriel: [chris.paige@uhn.on.ca](mailto:chris.paige@uhn.on.ca)

Téléphone: 416 946-2846

**St. Michael's Hospital**

D<sup>r</sup> Arthur Slutsky

Vice-président, Recherche

Courriel: [arthur.slutsky@utoronto.ca](mailto:arthur.slutsky@utoronto.ca)

Téléphone: 416 864 5637

**Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre**

D<sup>r</sup> Michael Julius

Vice-président, Recherche

Courriel: [michael.julius@utoronto.ca](mailto:michael.julius@utoronto.ca)

Téléphone: 416 480 4650

**Hospital for Sick Children**

Susan Malench

Directrice, Finances: Institut de recherche

Courriel: [susan.malench@sickkids.ca](mailto:susan.malench@sickkids.ca)

Téléphone: 416 813 8089

**Kingston General Hospital**

D<sup>r</sup> Samuel Ludwin  
Vice-président, Recherche et Développement

Courriel: [ludwins@kgh.kari.net](mailto:ludwins@kgh.kari.net)  
Téléphone: 613 549 6666 x 3344

**Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario**

D<sup>r</sup> Alex Mackenzie  
Directeur par intérim, Recherche

Courriel: [mackenzie@cheo.on.ca](mailto:mackenzie@cheo.on.ca)  
Téléphone: 613 737 2772

**Centre hospitalier de l'Université de Montréal**

D<sup>r</sup> Pavel Hamet  
Directeur, Recherche

Courriel: [pavel.hamet@umontreal.ca](mailto:pavel.hamet@umontreal.ca)  
Téléphone: 514 843 2737

**Centre hospitalier universitaire de Québec**

Yvan Desrochers  
Directeur, Finances: Recherche

Courriel: [yvan.desrochers@chuq.qc.ca](mailto:yvan.desrochers@chuq.qc.ca)  
Téléphone: 418 622 1008 x 151

**Capital District Health Authority (Halifax)**

D<sup>r</sup> Andrew Padmos  
Vice-président, Research & Academic Affairs

Courriel: [andrew.padmos@ccns.nshealth.ca](mailto:andrew.padmos@ccns.nshealth.ca)  
Téléphone: 902 473 4645